



RENTRÉE SCOLAIRE, MAIS OÙ SONT LES PROFS ??



Rentrée scolaire 2023 à l'école Gambetta de Bègles

Après la prime de rentrée scolaire soi-disant utilisée pour acheter des écrans plats, les mini jupes et la tenue républicaine, la polémique de rentrée s'est portée, cette année, sur l'Abaya devenue le symbole d'une laïcité bafouée. Le gouvernement, en revanche, n'a pas dit un mot sur le financement des écoles privées confessionnelles par les collectivités territoriales ou sur la participation du président Macron à la messe papale. **On dira qu'ils ont la laïcité à géométrie variable !**

En attendant notre école est en détresse. Près de 50 % des établissements scolaires manquaient d'au moins un enseignant à la rentrée. Dans le sud Gironde, le principal du collège de Saint-Symphorien, ne trouvant pas de solutions auprès du rectorat, a du s'en remettre au réseau des parents d'élèves pour tenter de recruter les enseignants manquants.

Le défaut d'investissement de l'État ces dernières années a créé une tension telle sur les effectifs que l'Éducation nationale en est réduite à gérer la pénurie au quotidien. Les conséquences de cette situation sont désastreuses pour nos enfants. Les classes sont surchargées, il n'est pas rare d'avoir plus de 30 élèves dans le premier degré et au collège tandis que les effectifs à 35 élèves sont devenus la norme au

lycée ; **les enseignants ne sont pas remplacés**, à Bègles, sur l'année scolaire 2022-2023, ce sont 706 demi-journées d'absence qui n'ont pas été remplacées dans le primaire ; **le suivi des élèves les plus en difficulté est défaillant**, les pôles ressources regroupant les psychologues de l'Éducation nationale et les enseignants spécialisés souffrent d'un sous-effectif chronique ; **la bonne intégration des enfants en situation de handicap n'est pas assurée**, du fait de la précarité de leur statut et du manque de moyens alloués pour leur recrutement, les AESH (accompagnant-e-s d'enfants en situation de handicap) ne sont pas en nombre suffisant pour répondre aux besoins toujours croissants des familles.

À l'image de l'hôpital, l'école est abandonnée par des pouvoirs publics ouvrant toujours plus grand la porte aux établissements privés. Nous ne pouvons nous résoudre à ce lent déclin. **L'école de la république est notre bien commun et une des conditions de notre avenir.** Son rétablissement est nécessaire et il passera par un réengagement fort de l'État dans le recrutement, la formation et la revalorisation des personnels de l'Éducation nationale, conditions essentielles pour assurer à nos enfants d'être mieux accueillis, mieux accompagnés et mieux protégés à l'école.



LOÏC PRUD'HOMME
Votre député à vos côtés

Bordeaux Sud - Bègles - Talence
Villenave d'Ornon

N°13 | AUTOMNE 2023



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Facebook
Loïc Prud'homme



Instagram
loicprudhomme.fi



Twitter
@PrudhommeLoic



Youtube
Loïc Prud'homme
député insoumis



Mail
contact@loicprudhomme.fr

EDITO

49,3 NUANCES DE MONARCHIE !

À l'heure où vous lirez ces lignes, les discussions à l'Assemblée nationale sur le budget du pays auront sans aucun doute tourné court. Une fois de plus.

Pour eux, le vote devient superflu

Le camp des solidaires, celui du partage des richesses et de la lutte contre les inégalités croissantes aura déposé des dizaines d'amendements pour améliorer le quotidien des Français-e-s qui galèrent à payer leurs factures. En face, tout sera balayé à coup de 49-3 pour la deuxième année consécutive : c'est désormais la méthode du gouvernement pour nous faire avaler l'austérité éternelle pour tous et les dividendes records pour quelques-uns. Pour eux, le vote devient superflu.

Ah mais, que n'ai-je pas dit ! Ces 49-3 étant prévus par la constitution il faudrait donc se taire et faire semblant qu'ils sont légitimes et "démocratiques", leur usage justifié par l'élection présidentielle.

Imposer cet automne un budget qui sert les plus riches et creuse les inégalités

L'autoritarisme permis par la constitution de 1958 est donc le prétexte facile pour imposer une réforme des retraites malgré un front syndical unanime et un rejet populaire massif (à plus de 80%) et pour imposer, cet automne, un budget qui sert les plus riches et creuse les inégalités. L'autoritarisme présidentiel permis par la constitution est donc LA méthode exclusive pour gouverner contre les gens, contre le parlement, et contre les corps intermédiaires. Les démocraties parlementaire et sociale sont toutes deux passées à la trappe, et ils disent que c'est pour notre bien. Oui, c'est pour notre bien : les nouvelles baisses d'impôts pour les plus riches qui assèchent nos services publics (10 milliards de coupes encore annoncées par le ministre du budget T. Cazenave !!) ; les services publics déjà hors-service : les hôpitaux et leurs urgences fermées, la psychiatrie détruite, l'école, ses enseignant-e-s et ses élèves abandonné-e-s, les crèches et EPHAD vendus au privé... liste non - exhaustive ! Mais heureusement, nous avons Bernard Arnault, notre charitable bienfaiteur qui a donné 10 millions d'euros aux Restos du Cœur. Maigre aumône pour quelqu'un qui a économisé 518 millions d'impôts en optimisation fiscale au détriment de la solidarité nationale.



Vite une 6^{ème} République sociale et écologique !

Il devient urgent de retrouver un cadre démocratique fonctionnel, qui permettra de discuter d'un budget social et de justice fiscale plutôt que d'attendre la charité de nos milliardaires. Vite une démocratie parlementaire qui gouverne avec les gens et pas contre eux, vite un vote par scrutin préférentiel pour arrêter de voter par défaut, vite une 6^{ème} République sociale et écologique !

Bonne lecture, Loïc Prud'homme



PREMIÈRE VICTOIRE



UNE ENSEIGNANTE SPÉCIALISÉE POUR VILLENAVE D'ORNON

Suite à ma demande auprès des services de l'Éducation nationale de compléter le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) sur la commune de Villenave d'Ornon, je suis heureux de pouvoir vous annoncer le renfort d'une enseignante supplémentaire depuis la rentrée.

Conscient que cette création de poste ne suffira pas à répondre aux difficultés que rencontrent aujourd'hui les écoles de la commune, résultat du manque de moyens alloués par le ministère de l'Éducation nationale mais aussi par la mairie ces dernières années, je resterai mobilisé pour que les enfants de Villenave d'Ornon puissent recevoir, à l'avenir, un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.



LOÏC PRUD'HOMME

TOUJOURS ACCESSIBLE, RETROUVEZ-MOI PRÈS DE CHEZ VOUS !

À BÈGLES

Samedi 18 novembre 10h à 12h sur le marché du 14 juillet
Samedi 25 novembre 10h à 12h devant le Lidl rue Ferdinand Buisson

À TALENCE

Dimanche 12 novembre 10h à 12h sur le marché de Thouars
Vendredi 24 novembre 17h [RÉUNION PUBLIQUE]
devant la Résidence Crespy 2

À VILLENAVE-D'ORNON

Vendredi 10 novembre 18h devant le Casino shop
Jeudi 23 novembre 16h30 à 17h30 à l'école Jean Jaurès

À BORDEAUX

Jeudi 9 novembre 18h [RÉUNION PUBLIQUE]
salle Nicole Vanrast - Nansouty
Jeudi 16 novembre 17h à 19h devant le Super U - Quartier Belcier

Venez échanger sans rendez-vous avec votre député tous les 1^{ers} vendredis du mois à sa permanence parlementaire !

PROCHAINES DATES : LES VENDREDIS 10 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE APRÈS-MIDIS,
281 ROUTE DE TOULOUSE, VILLENAVE-D'ORNON

Pour retrouver toutes les dates, rendez-vous sur mon site internet : loicprudhomme.fr



ARRÊTONS L'HYPER-IRRIGATION DU MAÏS, PARTAGEONS NOTRE EAU !

Près des deux tiers des nappes phréatiques à un niveau inférieur aux moyennes de saison, 189 communes toujours privées d'eau potable à la fin de cet été 2023 : il est désormais évident que **notre pays doit faire face à une diminution globale de la quantité d'eau renouvelable disponible.**

Mais alors qu'un nombre croissant de français-e-s se voient menacé-e-s dans leur accès à cette ressource si essentielle, **pour l'agro-industrie, c'est "open-bar" !** Depuis leur congrès, le ministre Fesneau a déclaré à ses amis de la FNSEA qu'aucun effort ne leur serait demandé pour diminuer leurs prélèvements. Le ministre semble oublier que l'accès à l'eau est très inégalement réparti entre les

agriculteurs eux-mêmes. Les petites exploitations sont les premières victimes d'un accaparement croissant de la ressource par les acteurs de l'agrobusiness que dénoncent les opposants aux projets de mégabassines. **Une filière, en particulier, fait main basse sur la majorité des volumes d'eau : celle du maïs, qui représente à elle seule près de 40% du total des surfaces irriguées du pays pour une production massivement exportée !**

Alors que nous nous apprêtons à examiner une nouvelle loi d'orientation agricole cet automne à l'Assemblée, il nous faut réaffirmer que notre objectif d'installation de milliers de paysans sur nos terres pour relocaliser notre production alimentaire ne pourra être atteint

sans planifier le partage du foncier et de la ressource en eau. Face à la crise mondiale de l'eau douce qui se profile devant nous, le programme que je défends est celui du partage contre l'accaparement égoïste, de la promotion des solutions fondées sur la nature et la restauration du cycle de l'eau plutôt que des projets écocides !

C'est le sens de **la proposition de loi que j'ai déposée en juin dernier pour protéger la ressource en eau en planifiant l'arrêt progressif de l'irrigation du maïs.** Si vous souhaitez découvrir plus en détails mon travail parlementaire à ce sujet, rendez-vous sur mon site loicprudhomme.fr et sur ma page YouTube.

MAÏS : 1^{ER} CONSOMMATEUR D'EAU

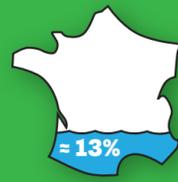


= 25% de la consommation totale d'eau en France



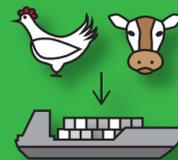
40% du total des surfaces irriguées en France

UNE EXPORTATION MASSIVE DE NOS RESSOURCES D'EAU



= 13% des surfaces irriguées du pays sont dédiées à l'export via le maïs

Exportation massive de la viande issue de l'élevage intensif, largement nourrie au maïs



Sources : Agreste, GraphAgri 2022 - Pratiques de culture et d'élevage. Le Monde, L'irrigation du maïs représente-t-elle un quart de l'eau douce consommée en France ? 24 avril 2023



ON VEUT DES TRAINS, PAS DES CAMIONS !

Mettre les camions sur des trains ! Voilà un sujet qui fait l'unanimité, une évidence pour les girondin-e-s confronté-e-s quotidiennement aux embouteillages monstres de la rocade bordelaise. **Or depuis plus de 40 ans,** soumise à la concurrence déloyale du transport routier, **la part des marchandises transportées par les trains est en chute libre.** L'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire en 2006, promue par l'Union européenne et le gouvernement français, n'a fait qu'amplifier la chute (et a enterré toute possibilité de rebond). **Jugeant que les dégâts n'étaient pas suffisants, le gouvernement,** prétextant une injonction européenne, **a présenté au début de l'été un plan de liquidation pure et simple de Fret SNCF au profit des opérateurs privés.** L'ancienne entreprise publique devra, entre autres, avant la fin de l'année, céder ses marchés les plus rentables à ses concurrents et leur fournir le personnel et les équipements (payés avec de l'argent publics) !

Cette décision inacceptable va avoir des conséquences désastreuses, qui vont **se traduire inévitablement par une diminution du transport ferroviaire au profit du transport routier.** Je serai aux côtés des salariés de Fret SNCF dans leur combat contre ce plan de liquidation. Avec le groupe parlementaire de la France Insoumise, nous profiterons des discussions budgétaires pour proposer au vote des investissements massifs dans la rénovation des infrastructures de fret, pour l'emploi et la formation du personnel nécessaire, pour l'achat et l'entretien des équipements. En parallèle, Manon Aubry, venue, à la rentrée, visiter le triage d'Hourcade à Bègles, portera ce combat essentiel au parlement européen.

Le Fret ferroviaire est un secteur clé de la bifurcation écologique qui ne peut être laissé entre les mains destructrices du marché, il doit être réintégré dans une entreprise ferroviaire unifiée et son développement doit être soutenu à la hauteur des enjeux écologiques.



Avec Manon Aubry, députée européenne LFI devant la gare de triage d'Hourcade



INFLATION ALIMENTAIRE L'INACTION COUPABLE DU GOUVERNEMENT !

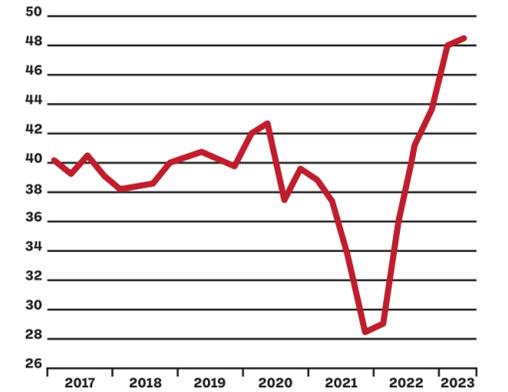
On le constate tous en passant à la caisse de nos supermarchés : les prix de l'alimentation flambent ! Et ce n'est pas qu'une impression, l'inflation est mesurée à +14% en un an. Alors, avec des budgets toujours plus contraints, ce sont les ménages qui se serrent la ceinture : -8% de consommation. Début septembre, le président des Restos du Cœur lançait solennellement l'alerte sur l'explosion sans précédent de la précarité alimentaire dans le pays.

Mais pourquoi ? Guerre en Ukraine nous dit-on : oui un peu, mais pas que ! Le pic d'inflation des prix agricoles a été atteint début 2022. Depuis, ils ont baissé de 8% (jusqu'à -25% sur les céréales), mais cela ne se répercute toujours pas sur les prix à la caisse. Et pour cause : **les grands groupes industriels de l'alimentaire en profitent - largement - pour augmenter**

leurs marges et se faire de l'argent sur notre dos et sur le dos de la "crise". De qui parle-t-on ici ? Et bien, essentiellement des industriels (Nestlé et cie) et de la grande distribution (Auchan, Carrefour, Leclerc...). Selon le rapport d'Oxfam de janvier 2023, les 95 plus grandes entreprises de l'énergie et de l'agroalimentaire ont multiplié leurs profits par 2,5 depuis le début de la guerre en Ukraine !

Face à cette situation, **le ministre de l'économie, Bruno Lemaire, alias "Bruno Demande", s'en remet à la bonne volonté des industriels pour répercuter enfin la baisse des prix agricoles dans leurs tarifs en supermarché, sans succès.** Inaction complice : en refusant en parallèle d'augmenter les salaires pour compenser l'inflation, le gouvernement organise la généralisation de la pauvreté dans le pays.

Évolution de la marge des entreprises de l'industrie agroalimentaire en % entre 2017 et le 1^{er} semestre de 2023.



Source : INSEE

NOUS RÉCLAMONS DES MESURES D'URGENCE, PARMIS LESQUELLES :



Une limitation des marges de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution



La hausse du SMIC à 1600 euros nets



L'indexation de tous les salaires sur l'inflation



Une taxe sur les superprofits et sur les superdividendes



GLYPHOSATE, POISON SCIENTIFIQUE !

Après les promesses non tenues par Macron d'interdire le glyphosate en 2020, voilà que revient devant la commission européenne le dossier ré-autorisation. **Sans surprise c'est encore Bayer-Monsanto, le fabricant de ce pesticide, qui fournit la majorité des données "scientifiques" retenues pour juger que ce produit est inoffensif,** quand 95% des études académiques sont écartées du dossier d'évaluation ! Merci la commission européenne, l'EFSA* et l'ECHA* qui valident la trahison orchestrée par les industriels contre notre santé, pour 10 ans supplémentaires d'empoisonnement.

Sur ce front de la lutte contre les pesticides, **le combat est aussi local : en Gironde, ou en Charente, de Bordeaux à la Rochelle, les associations pointent la présence continue et massive de pesticides dans l'air.**

Jusqu'à 41 molécules en Charente-Maritime, dans la plaine d'Aunis. Pour qu'ils reconnaissent la réalité de la présence et des effets de ces pesticides dans l'air et dans nos poumons, la multiplication de clusters de cancers pédiatriques ne leur suffit pas ! Quand donc les ministères et l'Agence nationale de sécurité sanitaire vont-ils agir ? Il n'existe, à ce jour, aucune norme restrictive pour ces poisons dans notre air, aucune mesure de surveillance, aucune mesure de prévention.

Ne pas voir pour ne pas savoir, ne pas savoir pour ne pas voir, les deux faces d'une **méthode parfaite pour gérer la santé publique sans rien faire. Et c'est nous qui en payons le prix fort.**

* EFSA : Autorité européenne de sécurité des aliments
* ECHA : Agence européenne des produits chimiques



La Rochelle, Samedi 16 septembre 2023

PORTRAIT : GUILLAUME LATRILLE, CONSEILLER MUNICIPAL À VILLENAVE D'ORNON

Guillaume Latrille, enfant de Villenave d'Ornon, a grandi dans différents quartiers HLM de la ville. Il s'est engagé dès le plus jeune âge dans la vie de la commune. Guillaume a d'abord été représentant lycéen, au lycée professionnel Emile Combes de Bègles. Engagé en politique lors des élections municipales de 2014, il a ensuite été mon directeur de campagne en 2017, pour les élections législatives que nous avons remportées.

Elu conseiller municipal en 2020 sur la liste citoyenne, Villenave en Commun, il mène depuis l'opposition de gauche à Villenave d'Ornon. Guillaume porte avec conviction différents combats au niveau communal pour faire entendre la voix des invisibles et pour améliorer concrètement le quotidien des gens.

Guillaume Latrille est également un responsable associatif reconnu de toutes et tous sur sa commune, symbole d'une jeunesse qui s'engage pour faire changer les choses.

